

Rubrique 1	Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise	
1.1	Identificateur de produit	
	Nom commercial	Madex Pro
	Synonyme	
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	
	Utilisation	Insecticide de biocontrôle
	Utilisations déconseillées	
1.3	Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité	
	Fournisseur	Andermatt Biocontrol Suisse AG
	Adresse	Stahlermatten 6 6146 Grossdietwil, Suisse
	Téléphone	+41 (0)62 917 52 50
	E-mail	contact@biocontrol.ch
1.4	Numéro d'appel d'urgence	
	Téléphone	+41 (0)44 251 5151 (Centre Suisse d'Information Toxicologique)
Rubrique 2	Identification des dangers	
2.1	Classification de la substance ou du mélange	Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] Ce produit ne répond pas aux critères de classification dans aucune classe de danger conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.
2.2	Éléments d'étiquetage	Garder sous clef. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. Contient Cydia pomonella granulovirus. Peut provoquer une réaction de sensibilisation.
2.3	Autres dangers	Ce mélange ne contient pas de substances persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT), très persistantes et très bioaccumulables (vPvB) ou de perturbateurs endocriniens.
Rubrique 3	Composition/informations sur les composants	
3.1	Substances	Ce produit est une préparation
3.2	Mélanges	Pas de constituant dangereux selon le règlement 1272/2008/CE (Cydia pomonella granulovirus)
Rubrique 4	Premiers secours	
4.1	Description des mesures de premiers secours	
	Remarques générales	Dans tous les cas de doute ou si les symptômes persistent, consulter un médecin.



Après inhalation	Ceci n'est possible que par exposition à un produit chaud. Passer à l'air frais, se reposer, en position à-demi verticale, desserrer les vêtements. Oxygène ou respiration artificielle en cas de difficulté de respiration. Consulter un médecin après une exposition importante. Le traitement symptomatique est conseillé.
Après contact avec la peau	Retirer les vêtements contaminés. Consulter un médecin en cas d'irritation. Mettre les vêtements à la blanchisserie avant réutilisation. Après un contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.
Après contact avec les yeux	Rincer abondamment à l'eau. Soulever les paupières du globe oculaire pour assurer le rinçage en profondeur. Consulter un médecin en cas d'irritation.
Après ingestion	Pas de symptômes ni d'effets typiques connus. Consulter un médecin et présenter cette fiche si possible.
Recommandation pour le médecin	Le traitement symptomatique est conseillé.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas de symptômes ni d'effets typiques connus.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

aucune connue

Rubrique 5 Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction:	Brouillard d'eau, mousse résistante à l'alcool, poudre sèche, dioxyde de carbone.
Moyens d'extinction inappropriés:	Jet d'eau, mousse.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les vapeurs provoquent la toux.
A des températures élevées, il y a risque de polymérisation exothermique (>200°C). A des températures >280°C, il peut y avoir formation d'acroléine.

5.3 Conseils aux pompiers

Éviter tout contact avec des agents oxydants. Refroidir les récipients à proximité avec de l'eau pulvérisée.

Rubrique 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Respecter les précautions habituelles en cas de manipulation des produits chimiques.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel. Contacter l'autorité responsable en cas le produit est rejeté à l'égout ou dans le milieu naturel.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Collecter le plus possible; dans un conteneur propre pour réutilisation (préférable) ou élimination

6.4 Référence à d'autres rubriques

Protection individuelle voir rubrique 8.

Rubrique 7 Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**



Respecter les précautions habituelles en cas de manipulation des produits chimiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Eviter le contact avec des produits oxydants. Pour préserver la qualité : entreposer à moins de 0°C. Eviter les températures élevées.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Insecticide de biocontrôle

Rubrique 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle**

Respecter les précautions habituelles en cas de manipulation de produits chimiques. Aucune limite d'exposition n'a été mise en place.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection des yeux/de visage

Pas de recommandations particulières.

Protection de la peau

Pas de recommandations particulières.

Protection respiratoire

Pas de recommandations particulières.

Risques thermiques

Pas de recommandations particulières.

Autres

Respecter les précautions habituelles en cas de manipulation de produits chimiques.

Rubrique 9 Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique

Liquide (20°C)

Couleur

Gris-brun

Odeur

Caractéristique

Point de fusion/point de congélation

Non déterminé (n'est pas congelé à -18°C)

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

105 - 290°C

Inflammabilité

Non inflammable

Limites inférieure et supérieure d'explosion

Non inflammable

Point d'éclair

Non déterminable jusqu'à 101°C

Température d'auto-inflammation

Non déterminée

Température de décomposition

>200°C

pH

6 - 7

Viscosité cinématique

20°C: 229 mPa (taux de cisaillement: 100/s) – 833 mPa (taux de cisaillement: 5/s)

Solubilité

Suspendable dans l'eau

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Non déterminée

Pression de vapeur

Non déterminée

Densité et/ou densité relative

1.16 (g/ml)

Densité de vapeur relative

Non pertinent

Caractéristiques des particules

Non applicable

**9.2 Autres informations**

aucun

Rubrique 10 Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Ne pas réactif

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition en cas d'entreposage et de manipulation corrects.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

pas de donnée disponible

10.4 Conditions à éviter

Température > 200 °C (polymérisation, décomposition).

10.5 Matières incompatibles

Eviter le contact avec des produits oxydants.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Acroléine (> 280 °C)

Rubrique 11 Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Toxicité aiguë	Rat, oral, 5 x 10 ⁹ Granula/kg L.G. (AcNPV), pas des effets négatifs
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Lapin, contact, 0.5 ml/animal avec 2.2 x 10 ¹³ Granula de CpGV/L durant 4h, pas des effets négatifs
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Lapin, contact, 0.1 ml/œil avec 2.2 x 10 ¹³ Granula de CpGV/L durant 24h, pas des effets négatifs
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	cochon d'Inde, aspirer, 35 mg CpGV (7 x 10 ⁸ Granula) par m ³ pour 15 min, pas des effets négatifs
Mutagénicité sur les cellules germinales	pas de donnée disponible
Cancérogénicité	pas de donnée disponible
Toxicité pour la reproduction	pas de donnée disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	pas de donnée disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	pas de donnée disponible
Danger par aspiration	pas de donnée disponible

11.2 Informations sur les autres dangers

Non applicable

Rubrique 12 Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Toxicité aiguë (courte durée)	
Poissons	<i>Oncorhynchus mykiss</i> , 96h LC ₅₀ > 100 mg/l = 2.0 x 10 ⁹ CpGV/L
Crustacés	<i>Daphnia magna</i> , 48h EC ₅₀ > 100 mg/l = 2.0 x 10 ⁹ CpGV/L
Algues/plantes aquatiques	<i>Scenedesmus subspicatus</i> , 72h EC ₅₀ : > 100 mg/l = 2.0 x 10 ⁹ CpGV/L
plante aquatique	<i>Lemna gibba</i> , 07 d EC ₅₀ > 100 mg/l = 3.1 x 10 ⁹ CpGV/L
Toxicité chronique (longue durée)	

	Poissons	pas de donnée disponible
	Crustacés	pas de donnée disponible
	Algues/plantes aquatiques	pas de donnée disponible
	Autres organismes	pas de donnée disponible
12.2	Persistance et dégradabilité	
	Dégradabilité abiotique	pH
	Dégradabilité physique et photochimique	Lumière UV
	Biodégradation	Biodégradable.
12.3	Potentiel de bioaccumulation	
	Coefficient de partage octanol-eau	pas de donnée disponible
	Facteur de bioconcentration	pas persistant, pas bio-accumulés.
12.4	Mobilité dans le sol	
	Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement	L'état de CpGV reste longtemps immobilisé dans le sol. Pas d'accumulation.
	Tension superficielle	pas de donnée disponible
	Adsorption/lixiviation	Absorption d'potentielles dans les couches supérieures du sol organique et une très faible capacité de lessivage vers les couches inférieures.
12.5	Résultats des évaluations PBT et vPvB	
		Ce mélange ne contient pas de substances PBT ou vPvB.
12.6	Propriétés perturbant le système endocrinien	
		Ce mélange ne présente pas de propriétés de perturbation endocrinienne.
12.7	Autres effets néfastes	
		Aucun
Rubrique 13 Considérations relatives à l'élimination		
13.1	Méthodes de traitement des déchets	
	Elimination de Produit/ Emballage	Respecter la réglementation locale (très probablement par incinération contrôlée).
	Code/marquage des déchets conforme à OMoD	Aucun
	Information important pour le traitement des déchets	Aucun
	Information important pour le traitement d'eau sale	Aucun
	Autre recommandation pour le traitement des déchets	Aucun
Rubrique 14 Informations relatives au transport		
14.1	Numéro ONU ou numéro d'identification	
		Non applicable
14.2	Désignation officielle de transport de l'ONU	
		Aucune marchandise dangereuse
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	
		Non applicable
14.4	Groupe d'emballage	
		Non applicable
14.5	Dangers pour l'environnement	



Pas de danger pour l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

Rubrique 15 Informations relatives à la réglementation15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de
sécurité, de santé et d'environnement

Habilitations

Aucune connue

Restrictions d'usage

Aucune connue

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Le produit n'est pas soumis à l'obligation d'étiquetage au terme
de CE directive**Rubrique 16 Autres informations**

Ces indications concernent le produit défini pour le consommateur final. Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.

i Révision

Date

Adapté au règlement (CE) n° 2020/878

11. avr. 2023